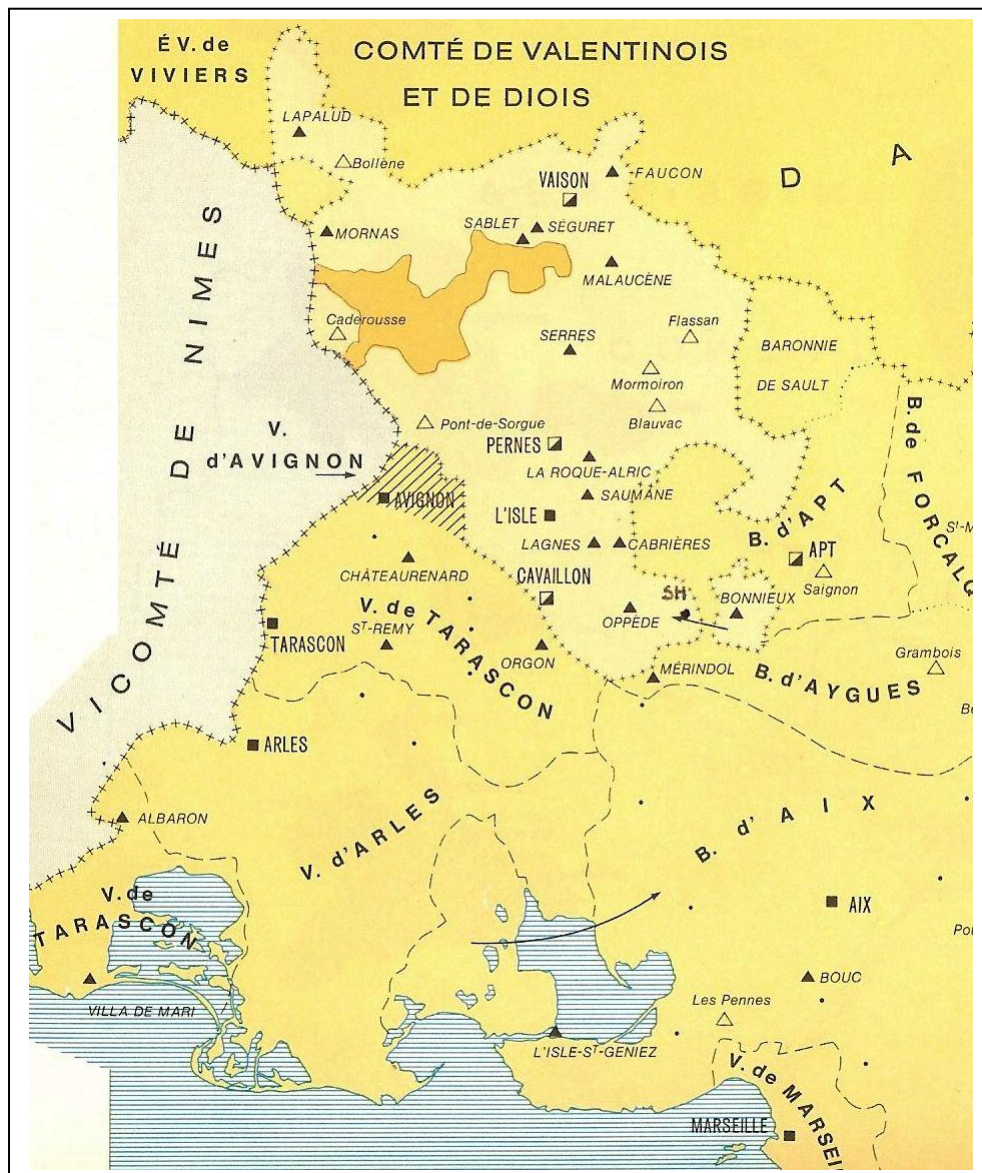


La Viguerie d'Apt et le Comté de Sault

Apt aurait été créée par un petit-fils de Noé ! Evidemment nous ne reprendrons pas cette affirmation donnée par Grossi, prieur de Lioux, qui, dans le courant du XVII^e siècle, avait ainsi élucidé les origines d'Apt ... et induisit dans une grossière erreur certains auteurs qui eurent foi en lui.



Le domaine comtal de Provence vers 1265 et le marquisat de Provence vers 1253

Heureuse époque où les historiens se basaient parfois sur leur puissance imaginative ou déductive pour combler les trous obligatoires, rencontrés au cours des siècles !

L'actuelle Provence est partie prenante de la fraction centrale de l'empire de Charlemagne appelée, à partir du partage de Verdun (842 - [infos](#)) la Lotharingie, puis terre d'Empire c'est-à-dire relevant, au moins en théorie, de l'autorité du Saint Empire romain germanique.

Elle sera un des grands fiefs du royaume rodolphen de Bourgogne qui a vu émerger avec Boson d'Arles (885 † 936), une première dynastie comtale dès 954, celle des comtes d'Arles, et ne sra rattachée au royaume de France qu'à la fin du XV^e siècle, dans les dernières années du règne de Louis XI (1423 † 1483).



Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)

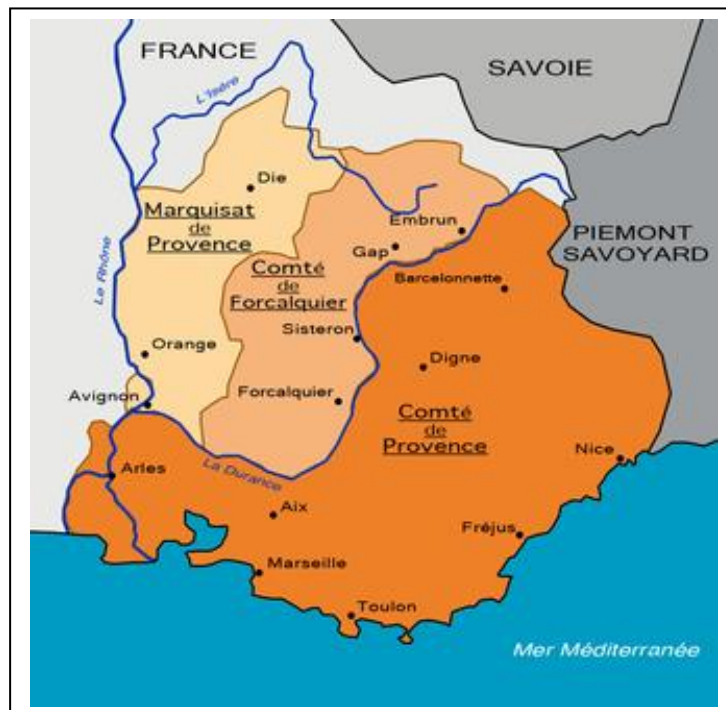
A la mort de Boson d'Arles, ses deux fils : Guilhem dit le Libérateur et Roubaud, se partagèrent en indivis le comté, indivision que maintinrent leurs descendants. La branche issue de Guilhem a donné celle des comtes de Provence, celle issue de Roubaud a donné, à partir de 1054 les comtes de Forcalquier et les marquis de Provence.

Après une rivalité entre les maisons de Toulouse et de Barcelone, le comté de Provence passe en 1112 à cette dernière, grâce au mariage de Raimon Bérenger IV de Provence (v. 1198 † 1245) avec Douce de Gévaudan (v. 1090 † 1129), comtesse de Provence.

La dynastie catalane, qui devient également famille régnante en Aragon, à partir de 1164, régent la Provence de 1112 à 1245 et en fait une annexe du comté de Barcelone.

Le comte de Toulouse n'en continue pas moins à s'intituler marquis de Provence et il possède le comtat Venaissin.

Un traité intervenu en 1125 entre le comte de Toulouse et le comte de Provence fixe les limites du comté de Provence, du marquisat de Provence (possession des comtes de Toulouse), et du comté de Forcalquier : le comté s'étend du petit Rhône à la Turbie et de la Durance à la mer ; de plus, dans le marquisat de Provence, le comte possède la moitié des juridictions sur Avignon, Sorgues, Caumont, Beaucaire et le Thor.



Carte du partage de la Provence en 1125
Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)

En 1193, le mariage d'Alphonse II de Provence (1174 † 1209) avec Garsende de Sabran (v. 1180 † v. 1242), petite-fille de Guillaume II, comte de Forcalquier, permet l'unification du comté de Provence et de celui de Forcalquier.

o O o

Nous ferons débiter l'histoire d'Apt avec Humbert d'Apt (v. 941 † ap. février 1008 - infos), dont les petits-fils : Rostaing et Guillaume, héritèrent de la seigneurie.

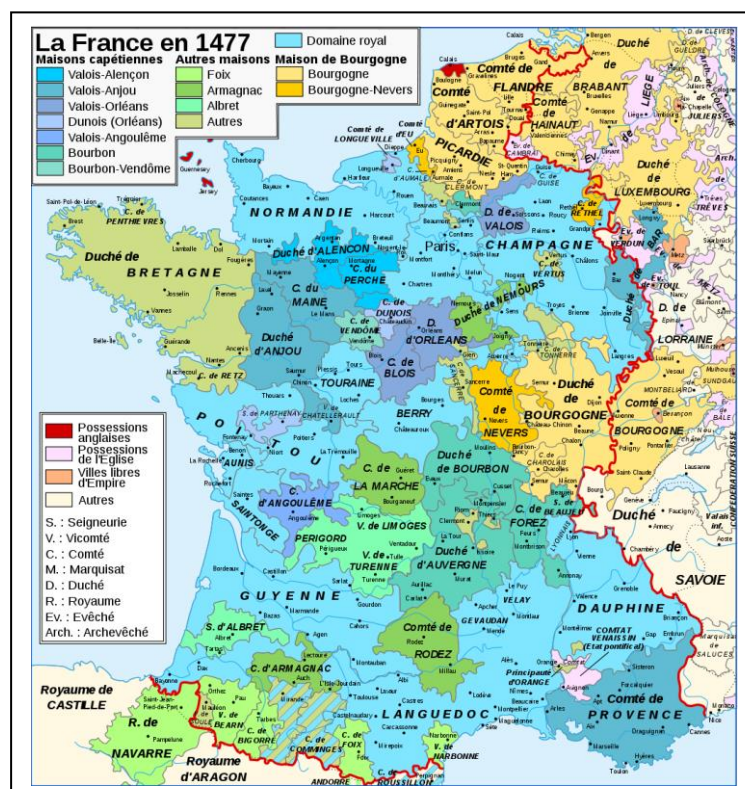
Après l'annexion du comté de Forcalquier avec celui de Provence (1193), Raymond Béranger V, comte de Provence (1198 † 1245), seul fils d'Alphonse II de Provence, en hérita et poursuivit l'œuvre d'union entreprise par son père, imposant encore plus son autorité et agrandissant ses biens.

Mais c'est surtout Charles I^{er} de Sicile (1227 † 1285) qui obtint les résultats les plus brillants en recevant la soumission des communes d'Avignon et d'Arles.

Apt ne devait pas manquer d'être comprise dans les empiètements du Comte de Provence ce qui amena l'abandon du Consulat au bénéfice de Charles d'Anjou le 5 janvier 1257.

A différentes reprises et plus particulièrement entre 1289 et 1354 les coseigneurs consentirent diverses cessions de leurs droits sur Apt aux Souverains de Provence, si bien qu'en 1352, Louis de Tarente (1320 † 1362) et Jeanne I^{re} de Naples (1326 † 1382), se déclarèrent seigneurs d'Apt et de toutes ses appartenances.

Quant au pouvoir des Agoult-Simiane et des Evêques, comme l'on s'en doute, réduit à des droits honorifiques, il s'éteignit de lui-même.



Pour agrandir le document, cliquez [ici](#)

En 1476, le roi René d'Anjou (1409 † 1480), duc d'Anjou, comte de Provence, accepte du roi Louis XI (1423 † 1483) une pension de dix mille livres par an, à la condition qu'après sa mort, la Provence revienne à son neveu, Charles V d'Anjou (v. 1446 † 1481), comte du Maine, dont Louis XI serait l'héritier.

C'est ainsi que la Provence et Apt rejoignent le royaume de France à la mort de Charles V d'Anjou en 1481.

Des abus ayant été constatés dans l'administration de la justice en Provence, on opéra une réforme par l'établissement des sénéchaussées. Apt s'activa au mieux pour être le siège de l'un de ces tribunaux, mais en vain.

Son arrondissement conserva toutefois le titre de bailliage jusqu'à l'établissement des vigueries en 1541 et garda ce dernier titre jusqu'en 1758. Elle était composée de 44 communes.

Lors de la création des départements, la Viguerie forma un district rattaché aux Bouches-du-Rhône, puis, plus tard, par décret de juin 1793, Apt et son arrondissement furent rattachés au Vaucluse. C'est maintenant une sous-préfecture.

Lors de la formation des départements, le Comté de Sault fut compris dans le district de Forcalquier, département des Basses-Alpes, pour être réuni en 1793 au district de Carpentras.

- - - o O o - - -